



ASSOCIATION  
**négaWatt**

# Rapport financier

Exercice 2020

Approuvé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 juin 2021



L'exercice est la période au cours de laquelle une association enregistre toutes les écritures qui concourent à la comptabilité. Il se termine par la production des états comptables. Pour l'Association négaWatt, l'exercice comptable porte sur l'année civile, soit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

## Compte de résultat

Le compte de résultat retrace les produits et les charges de l'exercice, et fait apparaître par différence le résultat excédentaire ou déficitaire de l'exercice. Les pourcentages expriment les variations des montants 2020 par rapport à l'exercice 2019.

### Produits d'exploitation : 497 899 euros (+32 %)

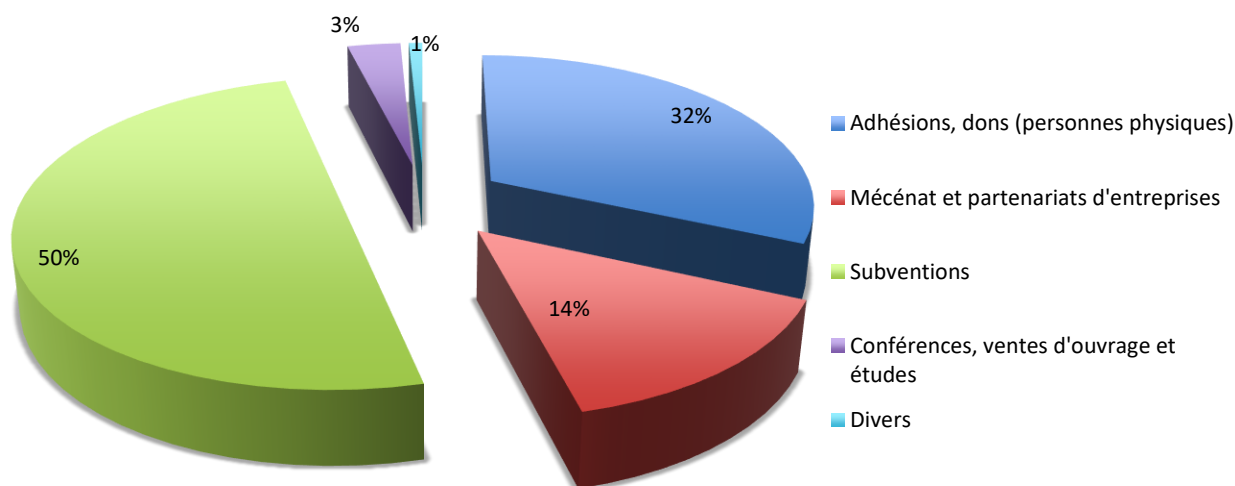
Les produits d'exploitation se répartissent principalement comme suit :

- des subventions (249 002 euros, +132 %) ;
- des partenariats avec des entreprises (49 247 euros, +23 %) ;
- des adhésions (108 803 euros, +14 %) ;
- des dons (49 590 euros, +33 %) ;
- du mécénat (21 874 euros, -57 %).

Comme l'an dernier, cette hausse importante des produits d'exploitation s'explique par une forte hausse des subventions sur projet. On retrouve parmi eux le projet de scénario européen de transition énergétique, le projet de scénario négaWatt 2022 pour la France, ainsi le travail réalisé autour des schémas régionaux (SRADDET). Un nouveau programme européen « Cactus » a démarré en milieu d'année. Le partenariat avec GRDF a été renouvelé en cours d'année, celui avec RTE s'est poursuivi.

Le volume de don a lui aussi augmenté, en partie suite aux très bons résultats obtenus dans le cadre de la campagne de financement participatif qui s'est déroulée en 2019, centrée sur le financement de notre projet de scénario européen. Bien qu'elle se soit déroulée en 2019, 30 % des recettes ont été affectés à l'année 2020 (contre 25 % sur l'exercice 2019). Le reste sera affecté en 2021 et 2022.

Enfin, il est à noter que le volume de mécénat a été en forte diminution. Cette baisse peut en partie s'expliquer par l'impact de la crise sanitaire en 2020 qui a mis en difficulté certains de nos mécènes.

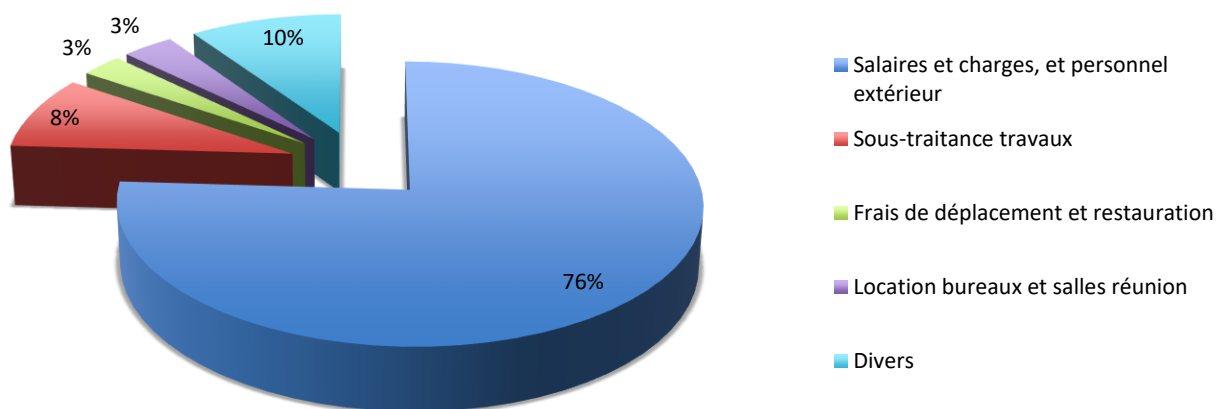


Répartition des produits d'exploitation pour l'exercice 2020

## Charges d'exploitation : 475 265 euros (+40 %)

Ces charges sont principalement constituées des éléments suivants :

- les salaires et charges sociales des salariés, représentant en moyenne 6 équivalents temps plein sur l'année 2020, qui s'élèvent à 301 560 euros (+47 %) ;
- la sous-traitance travaux (40 620 euros, +998 %), liée notamment à la contribution de l'Institut négaWatt aux travaux que nous menons pour le compte de l'ADEME sur le volet industrie, ainsi qu'à une prestation pour l'établissement d'un diagnostic socio-politique du positionnement de l'Association négaWatt
- l'emploi de personnel extérieur (personnes partagées entre l'Association, l'Institut négaWatt et Dorémi), lié notamment à la réalisation de l'analyse des schémas régionaux et au soutien comptable (59 406 euros, +65 %) ;
- les frais de déplacements et de restauration (salariés et bénévoles négaWatt) (12 598 euros, -49 %) ;
- la location de bureaux, poste en augmentation en lien avec la hausse du nombre de salariés (15 299 euros, +31 %)
- les abonnements (zoom, enerwebwatch, contexte, etc.) (10 328 euros, +265 %) ;



*Répartition des charges d'exploitation pour l'exercice 2020*

La hausse des charges de l'association provient en très grande partie des charges directes et indirectes liées à l'emploi du personnel (interne ou externe), notamment au recrutement de quatre nouvelles personnes : un chargé de mission énergie climat, une chargée de vie associative, un chargé de projet, ainsi qu'un secrétaire général.

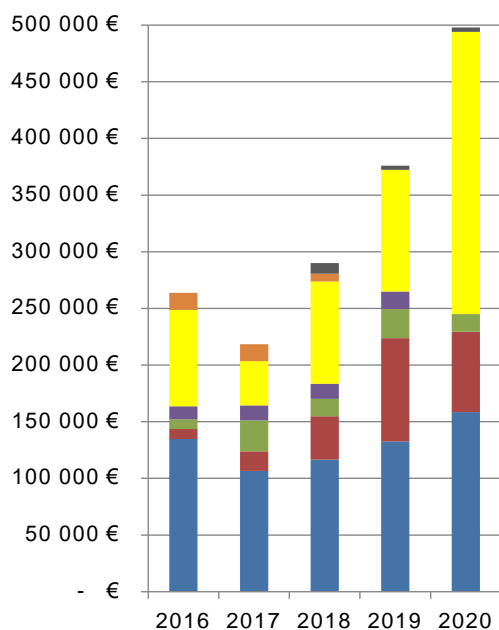
En complément, les produits financiers s'élèvent à 313 euros et les charges exceptionnelles à 598 euros.

**Le résultat de l'exercice 2020 s'élève ainsi à 22 349 euros.**

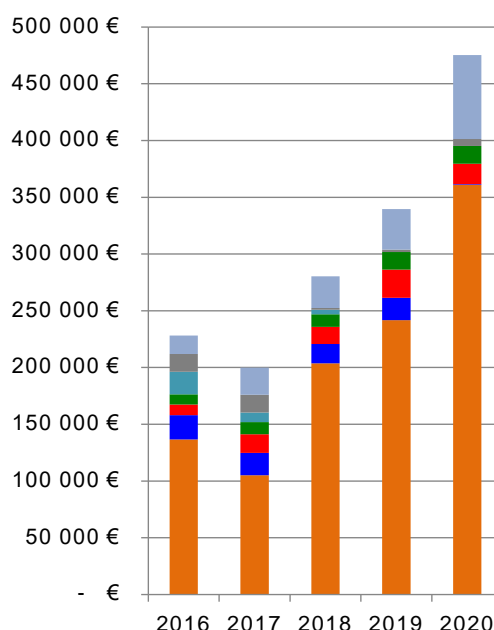
## Bénévolat

En 2020, le montant du bénévolat apporté par les membres pour l'ensemble des actions de l'association a été estimé à 288 100 euros (+ 52%). Cette forte hausse trouve deux explications : une action de plaidoyer renforcée, principalement sur le sujet rénovation des bâtiments, ainsi qu'une forte implication des bénévoles sur le projet de nouveau scénario négaWatt.

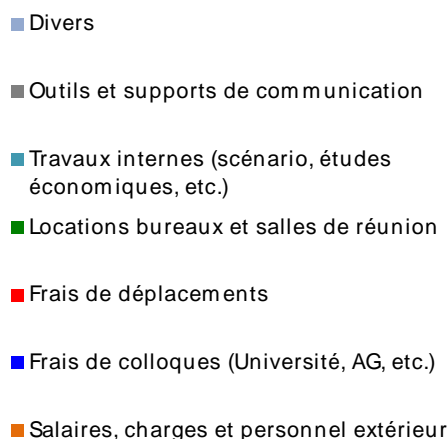
## Evolution sur les cinq dernières années



Produits



Charges



L'année 2020 confirme la tendance à la hausse des produits et des charges observée depuis plusieurs années. Cette tendance s'explique d'un côté par la diversification des sources de financement, avec une augmentation de subventions perçues, de l'autre par l'augmentation des moyens humains de l'association, toujours aussi nécessaire pour mener à bien l'ensemble de nos travaux.

L'exercice 2021 connaîtra une nouvelle hausse des produits et charges : le renforcement des moyens humains se poursuit, tout comme la hausse de certaines subventions et du mécénat. L'embauche au premier semestre 2021 d'un chargé de mission et d'une chargée de communication permettra de contribuer au maintien de cette dynamique.

## Bilan actif-passif

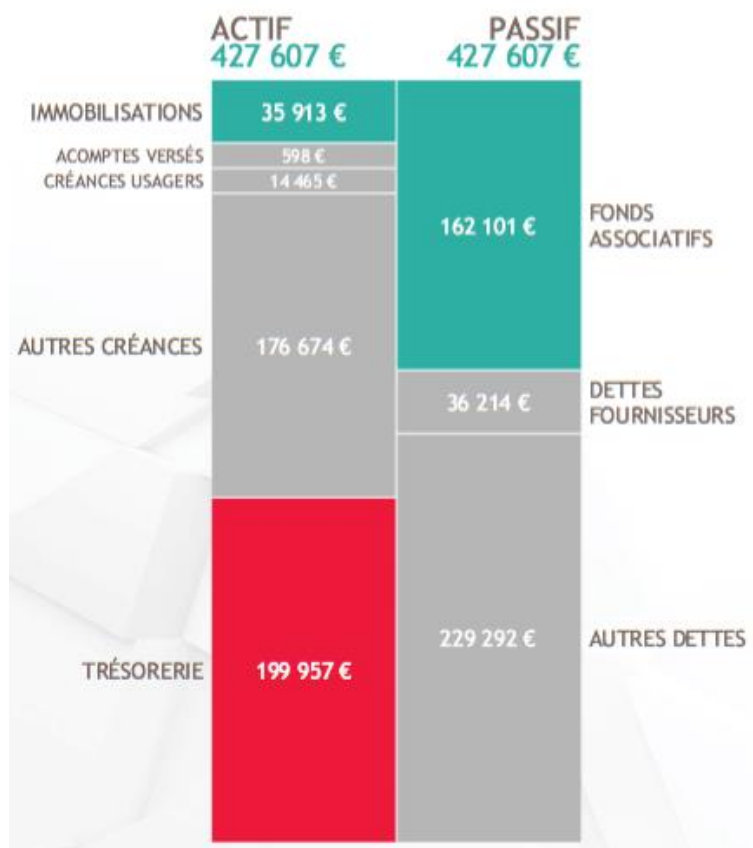
---

Le bilan comptable constitue une photographie du patrimoine de l'association à la date de fin d'exercice. Les soldes des comptes qui constituent l'actif représentent les emplois (ce que l'association a fait de ses ressources) ; les soldes des comptes qui composent le passif mesurent les ressources.

### Bilan au 31/12/2020

	ACTIF 931 395 €	PASSIF 931 395 €	
IMMOBILISATIONS	44 218 €		
CRÉANCES USAGERS	9 919 €		
		184 450 €	FONDS ASSOCIATIFS
		80 391 €	DETTES FOURNISSEURS
AUTRES CRÉANCES	609 489 €		
		666 554 €	AUTRES DETTES
TRÉSORERIE	267 769 €		

## Bilan au 31/12/2019 (pour comparaison)



### Actif

Au 31/12/2020, les immobilisations correspondent principalement au capital de la SARL Institut négaWatt détenu intégralement par l'association (capital social de 31 000 euros).

Les créances sont en grande partie des subventions d'ores et déjà actées mais qui n'ont pas encore été versées (notamment des subventions pluriannuelles) ; certaines sont affectées comptablement à l'exercice 2020, d'autres aux suivants.

Enfin, notre trésorerie conséquente nous permet de faire face à d'éventuels retards de paiement. Ce niveau de trésorerie représente 6 mois de charge de fonctionnement.

### Passif

Les produits constatés d'avance constituent l'essentiel des autres dettes, et regroupent :

- 425 451 euros de subventions déjà notifiées mais affectées aux prochains exercices ;
- 23 300 euros de dons perçus en 2019 dans le cadre de la campagne de financement participatif autour du projet de scénario européen, mais affectés aux exercices suivants, le projet s'étalant sur 36 mois (au lieu de 24 initialement prévus).

Les dettes fiscales et sociales (d'un montant de 121 087 euros) sont principalement liées à un report de cotisations de l'URSSAF, dans le contexte de crise COVID. Les dettes fournisseurs (80 391 euros) viennent compléter ces autres dettes.

Les fonds associatifs, constitués principalement des reports à nouveau des précédents exercices, représentent plus de quatre mois d'activité. Cela contribue à assurer notre indépendance, à participer à la croissance de notre activité et au développement de l'équipe salariée, tout en assurant une trésorerie saine.

**Le bilan actif/passif net s'équilibre à 931 395 euros.**